

Singulier — pluriel —

Déposé le 25/06/2024

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Fédération Syndicale Unitaire de la Drôme



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

LA FSU FACE À L'URGENCE DE FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Le 5 juin, devant la DSDEN 26, en soutien aux directeurs/trices d'écoles convoqué-es pour avoir ramener les cartons de livrets JOP aux circonscriptions...



Le 11 juin, devant la DSDEN 26, contre le « Choc des Savoirs » encore ...



Le 25 mai, à Lyon et dans toute la France, contre le « Choc des Savoirs » !



Le 15 juin, à Valence et dans toute la France, pour l'union des forces progressistes et la victoire face aux droites...



SOMMAIRE :

- p.1 : Les combats de la FSU
- p.2 : Edito ; CP national FSU
- p.3 : NON au Choc des Savoirs
- p.4 : Engagé-es pour le droit des femmes
- p.5 : Réforme de la FP Guérini
- p.6 : Sport à l'école
- p.7 : FS-SSCT de la Drôme
- p.8 : Stage de formation VISA : Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes



Il n'est pas toujours facile de construire un édito. Nous avons prévu, dans un premier temps, de mettre en avant les luttes pugnaces pour résister aux continuelles attaques d'Attal contre l'École.

F.S.U. 26

Et puis le 9 juin est venu, catastrophique, nous projetant sur l'extrême bord de l'abîme. Même si les résultats étaient prévisibles, constater la très nette victoire de l'extrême droite aux élections européennes est déjà sidérant. Mais apprendre, quelques minutes plus tard, que le Président de la République dissout l'Assemblée, ouvrant ainsi largement au Rassemblement National la porte du pouvoir, relève d'un coup de poker d'apprenti-sorcier dont il a la folie. Et provoque un terrible effroi.

La désespérance sociale, entretenue notamment par Macron et ses séides ultralibéraux, a fait le lit de l'extrême droite.

Le rempart, qui « obligeait » l'ancien banquier, s'est vite écroulé pour se désagréger en fumier fascisant puisque Le Pen applaudit la loi sur l'immigration, puisque le RN soutient les dernières lois contre la protection judiciaire de la jeunesse, puisque les réformes qui sapent l'Éducation nationale se retrouvent dans le programme de Bardella.

L'heure est grave. En effet, on sait très bien que, si le Rassemblement National franchit le seuil de Matignon, les premières victimes seront les immigré-es, les femmes, les pauvres, les travailleurs et les travailleuses. On sait très bien que l'ennemi du Rassemblement National ce sont les syndicats et leurs militant-es. On sait très bien que la culture, le droit et les libertés vont être peu à peu éradiquées. On sait enfin que, si l'extrême droite prend le pouvoir par les urnes, elle ne le rend jamais volontairement et veut le garder par la peur.

L'heure est grave mais elle n'est pas sans espoir. Chacun, chacune a dû prendre ses responsabilités. Dès le lendemain du cataclysme, une nécessaire union contre la bête immonde s'est formée. Des centaines de milliers de personnes se sont rassemblées dans la rue, pacifiquement, gravement, dignement. Un arc syndical fort organise des manifestations, des réunions publiques. Il n'hésite pas à s'allier avec la société civile et les partis politiques progressistes qui, eux aussi, ont réussi à construire un Nouveau Front Populaire.

La FSU a pris la mesure de ce moment historique et ne peut rester neutre. C'est pourquoi, pour permettre de battre l'extrême droite et les politiques ultra-libérales qui l'ont nourrie, elle s'est positionnée exceptionnellement sur un vote nécessaire, dès le premier tour, pour une véritable alternative de progrès et de justice sociale, que l'on retrouve dans le programme du Nouveau Front Populaire. Cependant, il faut bien avoir en tête que cet appel ne constitue pas un blanc-seing. Notre organisation syndicale, parce qu'elle est responsable et indépendante, continuera quoi qu'il en soit de porter ses revendications, y compris dans un mouvement social d'ampleur, pour obtenir des mesures immédiates de rupture et de progrès social, au-delà même de ce qui est programmé par l'union des gauches.

Mais appeler ne suffit pas. Nous devons maintenant agir au plus vite, d'abord sur nos lieux de travail, mais aussi dans l'espace public, sur les réseaux et dans notre sphère privée. Il faut mobiliser les abstentionnistes, il faut rappeler l'existence des procurations, il faut convaincre les indécis, il faut démontrer l'imposture de l'extrême droite. Du matériel existe. Ce travail politique, il faudra aussi le poursuivre après les élections, pendant les vacances et dès la rentrée en se syndiquant et en s'inscrivant au stage intersyndical « Éduquer contre l'extrême droite ».

Dans l'urgence, à nous toutes et tous de transformer la terreur brune en victoire sociale !

Amélie Chapapria & Christophe Dumaillet, co-secrétaires départementaux.



CDFN de la FSU - Communiqué de Presse - Faire front pour battre l'extrême droite !

La décision présidentielle de dissoudre l'Assemblée nationale suite aux élections européennes – qui voient l'extrême droite au plus haut niveau – est un véritable coup de tonnerre aux conséquences désastreuses. Pour empêcher l'extrême droite d'arriver aux plus hautes responsabilités du pays, il y a urgence à agir.

La FSU prend toute sa part dans la construction de la mobilisation avec le mouvement syndical et aux côtés de la société civile organisée.

La FSU amplifie son combat contre l'extrême droite, en poursuivant son travail de décryptage des dangers du programme du Rassemblement National (RN) pour le monde du travail, notamment les services publics. Elle porte aussi haut et fort ses propositions pour contribuer à bâtir une alternative sociale, féministe et écologiste, aux antipodes de ce que porte l'extrême droite et en rupture avec les politiques néolibérales qui en font son terreau depuis des années.

La situation est d'une gravité inédite : la démocratie se retrouve à un point de bascule. L'extrême droite n'est plus qu'à quelques marches du pouvoir où elle pourrait dérouler sa politique raciste, xénophobe et anti-sociale mettant en péril dès demain le quotidien de bon nombre d'habitants de ce pays.

La FSU s'investit et prend toute sa place dans les actions unitaires locales.

Le danger est imminent. Pour battre le RN, il faut aussi faire reculer la désespérance sociale dont l'extrême droite se nourrit. Cela passe par des mesures de rupture et de progrès social concrètes et immédiates (sur les salaires, les retraites, la protection sociale, les services publics, l'éducation, la protection de l'enfance...) qui montreront que les alternatives existent, à rebours de l'imposture sociale du RN.

Forte de ses revendications et de son engagement à les porter en permanence dans le débat public et son activité syndicale quotidienne, la FSU considère que le programme porté par le Nouveau Front Populaire est à même d'engager la rupture avec les politiques néolibérales qui alimentent la désespérance sociale.

Et parce que le progrès social ne s'est jamais réalisé sans les luttes sociales, la FSU continuera à tenir tout son rôle d'organisation syndicale, forte de son inaliénable indépendance syndicale, et à se battre pour construire une société de justice et d'égalité sociale, féministe, antiraciste, sans discrimination vis-à-vis des personnes LGBTQIA+, écologique et démocratique pour garantir les droits de toutes et tous, réduire drastiquement les inégalités, améliorer les conditions de vie en redistribuant les richesses, respecter la dignité de toutes et tous. La défense des principes, ambitions intellectuelles et civiques de l'École publique laïque et de l'Enseignement supérieur public, comme de réserver à eux seuls le financement public, sont nécessaires pour construire cette société.

Sans attendre, dans le débat public ouvert par ces élections législatives, elle se bat pour que soit rouvertes les conditions de revalorisation des carrières, de reconnaissance des métiers et des personnels, de renforcement des services publics partout sur le territoire, de mise en œuvre d'un plan de titularisation et d'éradication de la précarité, de rétablissement des conditions de dialogue social et d'intervention syndicale pour gagner l'égalité de traitement et l'égalité professionnelle, notamment par le rétablissement des compétences des commissions paritaires et le rétablissement des CHSCT dans la Fonction publique.

Pour battre absolument l'extrême droite, pour rompre avec les politiques néolibérales dont elle se nourrit, parce que c'est une condition nécessaire pour que demain les revendications des personnels soient enfin entendues et qu'elles gagnent, la FSU appelle à voter dès le premier tour pour une véritable alternative de progrès et de justice sociale que l'on retrouve dans le programme du Nouveau Front Populaire. Elle le fait en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques et avec la gravité liée à un contexte inédit de danger imminent pour les droits et les libertés, mais aussi avec exigence et sans concession pour un futur gouvernement.

Bagnolet, le 19 juin 2024.

« CHOC DES SAVOIRS » :

Page 3

AVEC OU SANS BELLOUBET, NOUS NE TRIERONS PAS NOS ÉLÈVES !

Depuis l'annonce et la mise en place de la nouvelle « réforme disruptive » du collège, nous n'avons eu de cesse de la combattre. En effet, c'est dans une unité complète que l'ensemble des organisations syndicales, avec les parents d'élèves, condamne ces mesures destinées à séparer le bon grain de l'ivraie, à savoir les futures élites des simples exécutant-es.



Depuis plusieurs mois, les interventions de la FSU dans les toutes les instances administratives, y compris lorsque le Préfet de la Drôme a voulu nous museler, ont été virulentes mais elles demeurent confidentielles.

CHOC
des SAVOIRS
C'est **NON !**

C'est pourquoi la FSU 26 a été à l'origine de nombreuses actions pour expliquer le danger imminent du « Choc des Savoirs ». Tractages dans et hors établissements, pétition, alerte sociale se sont combinés à des réunions publiques dans l'ensemble du département, à Cléon, Romans, Crest, Valence, Montélimar, Saint-Vallier. Les parlementaires ont été interpellés et la sénatrice Monier est venue nous soutenir dans nos locaux. L'organisation de plusieurs opérations « Collège mort » s'est soldée par d'incontestables succès très bien relayés par la presse. **Enfin, la Drôme a été particulièrement visible lors de la manifestation lyonnaise du 25 mai dernier, par le nombre de participant-es et par les Rosies.**

Nous poursuivons nos actes de résistance en contrant au mieux les « formations-formatage » : cheffes et chefs d'établissement, IPR et même notre Directeur Académique ne semblaient pas particulièrement à l'aise lorsqu'elles et ils ont d'abord été accueilli-es par des casseroles au collège Gaud de Bourg-lès-Valence puis systématiquement déstabilisés par les collègues en colère alors qu'elles et ils prêchaient la bonne parole macroniste.

Cette fébrilité certaine est d'ailleurs de plus en plus marquée. Ainsi l'IA-DASEN s'est essayé à la mission-commando en s'invitant au collège Berthon de Saint-Rambert pour tenter de convaincre les réfractaires. Il a également tenté d'exercer des pressions directes sur les responsables départementaux du SNES et de la FSU. Mais ces intimidations n'ont pu empêcher l'exercice du droit syndical que constitue la tenue des heures d'information syndicale dans tout le département. Ces dernières ont pu se tenir sans difficulté le 11 juin dernier et chacune d'entre elles a permis de cimenter le « Mur du Refus » construit symboliquement devant la DSDEN le soir même.

Mais que faire maintenant ? Le dernier chamboule-tout de Macron ne doit pas nous arrêter car le « Choc des Savoirs » est bien engagé et il appartient pleinement au programme du Rassemblement National. Même si l'on peut espérer une victoire des forces progressistes aux prochaines élections législatives, il faut, sans relâche, poursuivre nos actions pour empêcher la constitution des groupes de niveaux.



Ces grains de sable peuvent être divers : il convient dans un premier temps d'agir en Conseil d'Administration, en Conseil des Maîtres et en Conseil d'École ; il faut également réfléchir, dès à présent, à nos possibilités de bloquer les évaluations sélectives dans le 1^{er} ans le 2nd degré.



Si nous avons manifestement gagné la bataille de l'opinion, nous n'avons pas encore défait le « Choc des Savoirs ». Mais toutes et tous ensemble pouvons repousser cette nouvelle attaque contre l'École, pour mieux la reconstruire ensuite, sur nos valeurs émancipatrices, égalitaires et universalistes.

Alors luttons ! Alors votons !

Christophe Dumaillet.

La FSU de l'Académie de Grenoble a obtenu la mise en place de référent-es VDHA (Violences Discriminations Harcèlement et Agissements sexistes) dans tous les départements et au niveau académique.

Ainsi, Catherine Walthert-Selosse pour le 74, Jean-Michel Roche pour le 73, Anne Dortel pour le 38, Sandrine Eyraud pour le 26, Jessy Guyot pour le 07 et Amélie Chapapria pour l'Académie doivent :

- Être associé(e) à la **mise en œuvre, au suivi global** et au **bilan du plan d'action** portant sur la prévention, le signalement et le traitement de ces actes.

C'était principalement l'objet du groupe de travail de juin afin de rendre opérationnels les textes réglementaires qui obligent l'employeur à agir contre les VDHA. Le rectorat de Grenoble est aux balbutiements de la démarche qui se fait en lien avec les référent-es.

- Être associé(e) à l'**identification des actions de prévention** de ces risques qui seront intégrées au programme annuel de prévention.
- Être associé(e) aux travaux visant à **évaluer ces risques** au sein des écoles, des établissements scolaires, des établissements du sport et des services, en vue de les intégrer aux documents uniques d'évaluation des risques professionnels.

Il y a ici un énorme chantier sur ces deux points dont il faut s'emparer avec la chargée de mission prévention des risques psychosociaux et qualité de vie au travail, le conseiller de prévention académique et l'inspecteur en santé et sécurité au travail du rectorat de Grenoble. Cela passera par des études de cas et des remontées de terrain.

- Être associé(e) aux actions de **formation, de sensibilisation** ou d'information de l'ensemble des personnels (dont l'encadrement) sur cette thématique.

Les référent-es VDHA, comme les membres des formations spécialisées (F3SCT), ont été formé-es par une ou plusieurs associations de victimes et peuvent légitimement s'intégrer dans des formations et des interventions en services, établissements ou écoles pour mieux faire connaître la définition, la genèse, la gradation des violences et harcèlement. Cela peut tout à fait se faire en lien avec le référent égalité professionnelle et la référente à l'égalité fille-garçon du rectorat de Grenoble.

- Participer aux **enquêtes de la formation spécialisée** du CSA en lien avec des accidents de service ou des maladies imputables au service graves ou répétés consécutifs à des actes de violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes, pour apporter un appui à la délégation d'enquête (*article 64 de décret 2020-1427*).

Il n'y a pas encore eu d'enquête de la FSA alors que certains signalements de VDHA ont été associés à un reconnaissance d'accident de service ou sont en cours de reconnaissance. Le chemin est donc à tracer et le rectorat est frileux sur ce sujet. Pourtant, il sera nécessaire de passer par cette modalité pour construire des propositions de prévention.

- Assurer la **veille réglementaire** sur les questions de violences, discriminations, harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes auprès des membres de la formation spécialisée du CSA.

Il s'agit d'une mission assez pointue qui nécessite un temps régulier pour s'informer auprès des associations de victimes et de la FSU. Le rectorat ne répond pas positivement à la demande de temps de décharge de service pour cela et il sera impossible en l'état d'assurer cette tâche, ce qui est particulièrement regrettable pour les personnels.

- Être associé(e) au suivi et au **bilan du dispositif de signalement, de traitement** et de suivi de ces situations.

Il va exister à partir de la rentrée 2024 deux canaux de signalement : le point écoute qui consiste à demander anonymement à être rappelé par une assistante sociale formée à l'écoute des victimes de violence lorsqu'on en a été témoin ou victime, et l'adresse mail dédiée qui permettra de laisser un écrit au rectorat.



Les mêmes personnes traiteront les signalements via les deux canaux et assureront le traitement et le suivi des situations.

A la présentation du bilan, les référent-es auront à cœur de croiser avec les signalements dont ils et elles ont connaissance et de vérifier pour chacun la qualité de la réponse et du suivi de l'employeur. La fréquence de ces bilans sera un gage de réussite !

UNE NOUVELLE BOMBE CONTRE LES PERSONNELS ET LE MODÈLE SOCIAL !

La réforme, commandée par le Président de la République et portée par le Ministre GUÉRINI, se caractérise par une orientation ultra-libérale et une méthode brutale.

Le Ministre de la Fonction Publique renoue avec l'obsession des libéraux : **démanteler le statut des fonctionnaires sous couvert de modernisation**. Drapé d'improbité et de mauvaise foi, il prétend « mettre fin au tabou du licenciement des fonctionnaires », « briser le plafond de verre de la mobilité » en supprimant les catégories de recrutement A, B et C et « introduire le mérite » pour revaloriser nos salaires.

LES GROSSES FICELLES DU DYNAMITEUR GUÉRINI

Ce discours démagogique est une nouvelle stratégie du choc, ou plutôt de l'électrochoc qui risque d'achever la Fonction Publique ! Il fait l'impasse sur l'attractivité des métiers et les besoins des personnels : hausses de salaires, considération, paritarisme.

En réalité, le licenciement des fonctionnaires existe déjà, cela s'appelle la révocation. Si la mobilité des personnels est insuffisante, c'est parce que l'institution ne se donne pas les moyens de proposer de vraies reconversions. Supprimer les catégories A, B et C aurait surtout l'avantage de faire exercer des missions par des personnels

moins qualifiés et donc de les payer moins. Et si on constate dans tel ou tel secteur une surqualification des agents, c'est souvent que l'austérité interdit de créer des postes correspondants à des qualifications élevées : le précédent gouvernement a même théorisé le recours massif aux contractuels plutôt qu'aux titulaires !

UN PROJET AU SERVICE DU MANAGEMENT ET DE LA PRIVATISATION

Ces différentes mesures ne régleront pas les problèmes que le Ministre prétend repérer dans la Fonction Publique : elles visent à affaiblir le statut des fonctionnaires qui seront rendus plus dépendants des hiérarchies locales et donc moins en mesure de s'opposer aux orientations décidées au mépris de l'intérêt général. L'augmentation de la rémunération au mérite dans les salaires est déjà en marche par le biais du PACTE et s'appuie sur le triptyque libéral : un minimum indiciaire et la majeure partie du salaire constituée par le fonctionnel et le mérite.

LE PROLONGEMENT DE LA LOI TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

La réforme Guérini est destinée à compléter le saccage initié par Macron avec la loi de transformation de la FP. Les dégradations, que le Ministre se refuse à évaluer, sont considérables et les personnels de l'Éducation constatent chaque jour les conséquences de la mise à mal du parita-

risme. Mutations, évolutions de carrière et gestion des conflits avec la hiérarchie échappent désormais en grande partie au contre-pouvoir syndical. Cet affaiblissement institutionnel des organisations représentatives, débuté avec le dynamitage des élections professionnelles dans le Privé et le Public, s'accompagne d'un dénigrement systématique des corps intermédiaires. Ce bref rappel éclaire les tentatives récurrentes par l'Administration de contourner le rôle de la FSU, de diviser les personnels, de les intimider pour faire d'eux de simples exécutants.

Les enseignants paient aujourd'hui l'insuffisance de la mobilisation contre la loi de Transformation de la Fonction Publique. Ne man-

quons pas, cette fois, l'occasion de défaire un projet mortifère pour les personnels, les usagers et l'intérêt général !

L'ÉTAT LIBÉRAL, ACTEUR DE LA DESTRUCTION DE L'ÉTAT SOCIAL

Dans la Fonction Publique, ce qui se révèle, c'est la violence étatique contre les personnels et contre l'intérêt général : en détruisant le paritarisme, en ignorant les organisations représentatives, et la FSU en pre-

mier lieu, le Ministre et le Président, donc l'État au bout du compte, veulent démanteler un acquis issu du Conseil National de la Résistance qui permet de l'égalité et la redistribution.

Cette politique néolibérale au service de l'accumulation du capital passe paradoxalement par un étatsisme que confirment d'autres contre-réformes ou projets portés par ce pouvoir. Le limogeage du patron de la SNCF, coupable d'avoir passé un accord contournant la totémique réforme des retraites, sanctionne le désaveu implicite infligé au gouvernement par la négociation avec les syndicats. De même, le discours sur « le retour de l'Etat » accompagne la politique d'étatisation de la protection sociale, de l'assurance-chômage. Les discussions paritaires n'existent que pour la forme mais au final, c'est l'État qui impose ses règles antisociales. La réforme de l'audiovisuel public (suppression de la redevance et fusion des médias) détruit le service public d'information et vise à contrôler les esprits. La fausse nationalisation d'EDF met l'entreprise au service des intérêts privés, en laissant tous les risques à l'État et, pour les usagers, des tarifs supérieurs de 45 % aux coûts de production.

UNE ORIENTATION MANAGÉRIALE

Les grandes lignes du projet Guérini se résument ainsi :

- Moderniser le statut des fonctionnaires,
- Faciliter les licenciements des agents,
- Augmenter la mobilité en fusionnant les catégories A,B et C,
- Développer la rémunération au mérite.

UNE MÉTHODE BRUTALE ET ANTI DÉMOCRATIQUE

Tout se référant sans cesse au dialogue social, le Ministre contraint la concertation par un calendrier intenable, une manipulation permanente des ordres du jour et la dissimulation des informations.

De même, il multiplie les déclarations provocatrices à la presse.

La totalité des organisations syndicales a unanimement rejeté son projet et a quitté à plusieurs reprises les réunions de pré-tendue concertation.



Combattre la réforme Guérini (aussi en accord avec le programme du RN), c'est DÉFENDRE NOTRE CONCEPTION DES SERVICES PUBLICS !

Cette fin d'année scolaire avec la préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024, a permis de mettre à l'honneur l'ambition de la FSU26 pour le sport.

20 enseignant-es ont mouillé le maillot, sous les encouragements des militantes et militants, lors de l'étape Valence-Montélimar du Tour de France des écoles.



Différents thèmes incontournables de l'école y étaient abordés de manière revendicative et festive au cours des 12 étapes. Le thème de la 6^{ème} étape était le sport à l'école.

Alors, parlons-en !

L'OMS (*organisation mondiale de la santé*) recommande 1h d'activité physique par jour pour les 6-11 ans, soit 7h par semaine (*3h/jour pour les moins de 5 ans !*). C'est un enjeu de santé publique et de réduction des inégalités.

On en est loin aujourd'hui, avec l'augmentation de la sédentarité et le temps passé devant les écrans !

L'école obligatoire a une responsabilité particulière en termes de transmission de patrimoine, de valeurs, de connaissances et de compétences. A l'école, l'EPS répond dès le plus jeune âge à de multiples objets de savoirs : moteurs, méthodologiques, sociaux et langagiers. Elle est aussi un moyen d'aborder des notions indispensables à la socialisation de l'enfant comme l'apprentissage du respect de la règle ou du faire ensemble.

Le chemin a été progressif et long pour en arriver à ce que cette matière soit aujourd'hui la troisième, en nombre d'heures hebdomadaires dédiées, à l'école élémentaire et la FSU-SNUipp affirme qu'elle doit le rester et que les apprentissages corporels devraient être considérés comme aussi fondamentaux que les autres.

Toutes les actions nécessaires pour développer l'activité physique quotidienne ne doivent pas uniquement reposer sur l'École. Elles doivent s'adresser au grand public et doivent être prises en charge (*en plus de l'EPS à l'école*) dans l'ensemble des temps de l'enfant (*périscolaire, va-*

cances, week-end). Le SNEP et le SNUipp l'ont déjà demandé en 2020 avec « 20 mesures pour développer l'activité physique, l'EPS et le sport scolaire ».

A l'école :

- **Assurer effectivement les 3h d'EPS, inscrites au programme.** Cela suppose à la fois d'avoir du matériel et des équipements au sein de l'école ou proches, de redynamiser les équipes EPS, d'assurer une formation initiale et continue de qualité et de clarifier les objectifs de l'EPS.
- **Développer le sport scolaire avec l'USEP**, en proposant des rencontres sportives sur le temps scolaire et en donnant aux enseignants et enseignantes les moyens d'y participer, par des décharges horaires ou des indemnités.
- **Aménager les cours de récréation.** Ces espaces doivent être pensés et adaptés pour encourager l'activité physique en toute sécurité et en favorisant l'égalité filles-garçons.

Sur le temps périscolaire :

- **Rendre active la pause méridienne et le temps de garderie.** Les enfants doivent systématiquement avoir un moment de plein air pendant lequel ils puissent jouer, courir, faire du bruit...
- **Sécuriser et aménager les abords des écoles**, pour développer les mobilités douces.

En famille :

- **Encourager les pratiques physiques et sportives**, notamment par une campagne d'information et par la diversification des offres sportives.
- **Rendre effectif le droit au sport** et aux vacances pour toutes les familles, sans distinctions territoriales, sociales ou de genre...



Le colloque EPS des FSU-SNUipp 26-07 et SNEP-FSU a réuni 80 participant-es les 23 et 24 mai.

L'occasion de questionner nos mandats syndicaux, *listés ci-dessus*, et de pratiquer pour mieux les faire vivre des situations d'EPS dans les écoles.

Un moyen aussi pour les professeur-es d'INSPE et les CPC-EPS de toute la France de **renouer avec le collectif** dans un contexte très dégradé d'imposition du « Choc des savoirs » et de la réforme de la formation initiale.

Deux jours avant le passage de la flamme olympique, les enseignant-es d'EPS de l'Académie de Grenoble ont allumé celle du sport à l'école. Les pouvoirs publics font des annonces sur l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 et promeuvent une nation sportive. **Le SNEP-FSU attend des actes et des décisions concrètes de valorisation de la pratique sportive :**

- **augmentation du temps d'apprentissage** à hauteur de 4 heures par semaine de la 6^{ème} à la terminale,
- véritable **politique de construction et de rénovation des installations** sportives,
- **plan de formation des enseignant-es** de qualité et reconnaissance (*refonte des programmes et des évaluations aux examens*).



La Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (**FS-SSCT**) Spéciale Départementale de la Drôme s'est réunie mardi 28 mai. Une déclaration liminaire intersyndicale a été lue à l'ouverture de l'instance. Le Directeur académique nous a reproché une déclaration assez négative qui ne mettrait pas en avant ce qu'il y a de positif actuellement dans l'Education Nationale... **La réunion commençait donc sous les meilleurs auspices !**

Le choc des savoirs

Le DASEN a évidemment défendu la réforme du choc des savoirs en la présentant comme le moyen de mettre fin au tri social (sic !) et de permettre à tous les élèves d'avoir un parcours scolaire gage de réussite (re-sic !). Avec un petit point sémantique, il a cherché à nous faire comprendre la différence entre « groupes de niveau » et « groupes de besoins ». Nous n'avons pas réussi à comprendre en quoi ce tour de passe-passe changeait l'esprit de la réforme. La FSU qui défend une école émancipatrice et démocratique exige le retrait de ce projet violent et injuste.

Le DASEN a affirmé que les pays ayant mis en place ce type de politique éducative ont eu des résultats positifs. Lorsque nous lui avons demandé de nous fournir quelques précisions, le seul exemple qu'il a pu nous citer était la Suisse ! No comment !

Le système éducatif français a déjà une très forte tendance à reproduire les inégalités sociales. Le « Choc des savoirs » va encore davantage creuser ce fossé.

Comment avec une telle organisation permettre une réelle inclusion sociale ? Comment préparer les élèves à la diversité du monde réel ? Comment développer l'empathie ?

La FSU continuera de mener le combat pour une école émancipatrice pour toutes et tous, fondée sur le respect de ses personnels.

L'accompagnement des agents victimes

Autre sujet de plus en plus d'actualité, l'accompagnement des personnels lorsqu'ils sont victimes d'agressions, de diffamation et plus généralement d'accidents de service. Cela a également été un point de désaccord. Notre hiérarchie maintient l'accompagnement des personnels est toujours à la hauteur. On ne doit pas fixer la barre au même niveau... Les situations où les personnels sont seuls face à l'adversité de notre métier sont malheureusement trop fréquentes. La FSU dénonce les pratiques des services RH (manque d'informations, procédures à charge, pas de recherche du contradictoire...).

Le bilan départemental de prévention

Seules les données statistiques du 1^{er} degré ayant trait aux accidents de service et aux maladies professionnelles ont été communiquées. Aucune information concernant le 2nd degré. C'est donc un demi-bilan qui nous a été présenté.

Le constat global est un manque d'actions en direction des personnels pour développer la prévention primaire (prévoir pour que le risque n'apparaisse pas ou alors avec le moins de conséquences possibles).

Le programme de prévention pour l'année à venir manque d'ambition. Cela n'est pas nouveau.

Premier frein : Les DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels). Le logiciel n'est pas adapté, il est ancien, peu utilisé par les établissements. C'est pourtant l'analyse des DUERP qui doit normalement servir de base à l'élaboration du programme de prévention.

Second frein : Le manque de volonté de notre administration à développer une culture de la prévention.

Le bilan du service social en faveur des personnels

L'assistante sociale reçoit et accompagne les personnels

qui la sollicitent mais étant seule pour 9 000 agents, elle ne peut raisonnablement assurer toutes ses missions, notamment celles liées à la prévention.

Le bilan fait apparaître que 46% des problématiques rencontrées sont d'ordre social et familial ; 29% sont d'ordre professionnel (conditions de travail, reconversions, mutations...); 25% concernent la santé (accès aux droits, handicap, invalidité, dépendance...).

La médecine de prévention et la santé des personnels

Les représentants des personnels ont voté à l'unanimité un avis* concernant les actions de la médecine de prévention permettant de prévenir toute altération de la santé. C'est une des prérogatives de la médecine de prévention, or peu ou pas d'actions de ce type sont menées. La raison est double. Le département ne compte qu'un médecin de prévention à mi-temps et une infirmière de prévention, présente 1 jour par semaine. La FSU avait estimé, il y a quelques années, à 7 le nombre de médecins de prévention nécessaire sur le département pour qu'ils puissent mener à bien leurs missions. On est loin du compte et évidemment ce sont les agents qui en pâtissent.

Dans la foulée, un avis rappelant à notre employeur ses obligations de résultats en matière de préservation de la santé mentale et physique des agents a lui aussi été voté à l'unanimité. Dans un contexte où notre métier, pour des raisons sociétales, politiques, est de plus en plus compliqué, attaqué et où par conséquent la santé des personnels est toujours davantage mise à mal, la FSU dénonce régulièrement le manque d'ambition et de volonté de notre hiérarchie en la matière.

Le bâti scolaire

La « Cellule bâti scolaire », dont un des objectifs serait d'apporter des ressources aux collectivités territoriales, cellule mise en place par E. Macron en lieu et place d'un organisme paritaire qui existait et fonctionnait, peine à jouer son rôle. Pourtant la tâche est immense dans l'Education nationale. Loin de prévoir un plan pluriannuel d'engagement pour répondre aux enjeux de santé et de changements climatiques, le gouvernement se contente d'effets d'annonce qui ne sont pas suivis d'actes concrets.

L'amiante

Un avis, voté à l'unanimité, a rappelé au DASEN ses obligations concernant l'amiante. Notre ministère est dans le déni, nous sommes face à un scandale sanitaire. Nous avons demandé que nous soient présentés les modalités et l'état en cours du suivi médical des personnels susceptibles d'avoir été ou d'être exposés aux poussières d'amiante, les actions de sensibilisation et d'information sur ce sujet et les mesures de gestion de l'amiante dans les établissements de la Drôme.

Les épisodes de fortes chaleurs

Le ministère communique sur la transition écologique à l'Ecole, à travers notamment 20 mesures. Des actions doivent normalement être menées pour améliorer le confort thermique dans les établissements. Les représentants des personnels ont demandé, sous la forme d'un avis voté à l'unanimité, que cela leur soit présenté.

L. SEBILLE

Les organisations syndicales Drôme et Ardèche FSU, CGT Educ'action, Sud-éducation et CNT organisent un stage de formation **VISA** : Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes. *Il se déroulera le 5 novembre, au Pouzin.*



STAGE INTERSYNDICAL EDUQUER CONTRE L'EXTREME-DROITE

PROGRAMME
EN COURSES D'ELABORATION

THEORIE : L'ECOLE VUE PAR L'EXTREME DROITE

Histoire du FN/RN ; La place de l'école dans le projet politique du RN ;
Enjeux actuels ...

PRATIQUE : REPONSE ET RIPOSTE SYNDICALE

Rôle et responsabilité des fonctionnaires dans la lutte contre l'extrême-droite.
Existe-t-il une pédagogie anti-raciste? Comment la mettre en place?

ATELIERS : METTRE EN PRATIQUE AU QUOTIDIEN

Comment reprendre la rue, la salle des personnels, la classe...

LE MARDI 5 NOVEMBRE 2024

9H - 17H

SALLE EDITH PIAF - LE POUZIN

R.D.V

INSCRIPTION

Ce stage est ouvert à toutes et à tous, fonction publique d'État ou territoriale, syndiqué.es ou non.

Tout personnel, titulaire ou non, syndiqué.e ou non, a droit à 12 jours de congé formation par an.

Infos et documents sur le site de la FSU 07 : <https://fsu07.fsu.fr/>

Pour être de droit, la demande d'autorisation est à transmettre un mois avant, soit avant le vendredi 4 octobre 2024.

Premiers signataires :



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



sgen
Cfdt



Les syndicats de la FSU : EPA - SNAC - SNASUB - SNCS - SNE - SNEP - SNEPAP - SNES - SNESUP - SNETAP - SNICS - SNPES-PJJ - SUI - SNUAS-FP - SNUEP - SNUIPP - SNUITAM - SNUP-CDC - SNUPDEN - SNU-TEFI - SNUTER - SUPMAE

FSU26 - Maison des Syndicats
17, rue G. Bizet 26000 Valence
04.75.56.77.77 fsu26@fsu.fr

